

Envoyé en préfecture le 29/01/2018

Reçu en préfecture le 29/01/2018

Affiché le 29 JAN. 2018 

ID : 031-213105612-20180129-D2018_08-DE



**Ville de
L'UNION**

**RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNALE
D'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS (CCA)**

JANVIER à DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

I. L'UNION VILLE ACCESSIBLE :

1. L'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) en 2017 p.5
2. Bilan à mi-mandat de l'activité de la CCA p.6
3. Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) p.10
4. La Signalétique
5. Les registres publics d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public communal (ERP)
6. Mise à jour de la liste des ERP accessibles p.11
7. Suivi et résolution des demandes de personnes en situation de handicap au niveau de l'accessibilité physique
8. Logements
9. Parkings dédiés
10. Commission de sécurité des Etablissements Recevant du Public (ERP)
11. Registre de recensement des personnes vulnérables

II. INSCRIPTION DE LA PERSONNE FRAGILISEE DANS UNE VILLE INCLUSIVE :

1. Actions de sensibilisation au handicap et aux difficultés générées par l'avancée en âge.
2. Aide à l'inclusion scolaire et périscolaire.
3. La Maison des Jeunes et de la Culture. MJC p.15
4. La piscine municipale.
5. La Maison des Sports.
6. La Bibliothèque municipale.
7. Le Tir à l'Arc.
8. Rencontres VOLLEY ASSIS. p.16
9. Cinéma « Le LUMIERE ».
10. Le Manoir de la Belle Hôtesse ET Plus Jamais Seul.
11. FAUVAL danse.
12. Les associations signataires de la Charte Ville et Handicap.
13. La Communication. p.16
14. L'Emploi et les adultes en situation de handicap.

ANNEXES :

- Synthèse triennale des TRAVAUX 2016 à 2018
- Le PAVE 2017 de Toulouse Métropole a été approuvé par délibération du Conseil de Métropole en date du 15/12/2017. Annexe

La Commission Communale Accessibilité Pour Tous de l'UNION qui a vu le jour en septembre 2014 sur notre commune, se réunit à minima 3 fois par an afin de dresser le bilan de ses actions durant l'année.

Ses missions sont les suivantes :

- ✓ **Dresser le constat de l'état d'accessibilité** du cadre bâti existant, de la voirie (Toulouse Métropole) des espaces publics (compétence partagée) et des transports (Toulouse Métropole),
- ✓ **Établir un rapport annuel** présenté en Conseil Municipal,
- ✓ **Faire toutes propositions utiles** de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant
- ✓ **Organiser un système de recensement** de l'offre de logements accessibles.

Par ailleurs d'autres missions lui sont dévolues :

- ✓ Conformément aux directives du 31 décembre 2014, Il lui faut être **destinataire des projets d'Agendas d'Accessibilité Programmée** concernant les ERP situés sur le territoire communal, ainsi que des documents de suivi, et de l'attestation d'achèvement des travaux prévus dans l'Ad'AP.
- ✓ Etre destinataire **des SDA-Ad'AP** Schémas directeurs d'accessibilité (SDA) des services de transport quand ils comportent un ou plusieurs ERP situés sur le territoire communal ainsi que des bilans des travaux correspondant à ces SDA Ad'AP.
- ✓ **Tenir à jour, par voie électronique, la liste des ERP situés sur le territoire communal**, qui ont élaboré un Agenda d'Accessibilité Programmée ainsi que la liste des ERP accessibles privés ou publics.
- ✓ La mission la plus récente (30 septembre 2017) est de veiller à ce que soit tenu dans chacun des ERP communaux **un registre public d'accessibilité obligatoire et accessible au public**.

Conformément à la loi de février 2015, le travail de la Commission Communale d'Accessibilité pour Tous s'organise autour de trois collèges :

- Le collège des élus
- Le collège des usagers
- Le collège des associations représentatives des différents handicaps
- Un représentant du secteur commerce
- Un représentant des personnes âgées

La concertation avec les représentants usagers est constante et chacun est sollicité pour y participer au titre de sa compétence représentative. Des groupes de travail interviennent selon les thématiques nécessitées par une réflexion en fonction des besoins du moment.

Rendre l'Union et ses équipements patrimoniaux accessibles sur l'ensemble de la chaîne de déplacements au travers d'un concept d'accessibilité universelle lié au confort d'usage est un défi majeur que la CCA soutient en permanence.

Mais à cela il faut ajouter le volet de l'inclusion des personnes fragilisées dans les activités présentées par la ville au travers notamment de ses associations partenaires qui constituent une véritable force vive d'action dans la commune.

Au vu de ces 3 dernières années de mandat et de la création de la Commission Communale d'Accessibilité, il n'est pas inutile de rappeler que notre Commune vient d'être classée cette année au 3^{ème} rang des villes métropolitaines ayant mis en œuvre l'ensemble des moyens dévolus à l'accessibilité sur notre territoire.

Envoyé en préfecture le 29/01/2018

Reçu en préfecture le 29/01/2018

Affiché le 29 JAN. 2018



ID : 031-213105612-20180129-D2018_08-DE

I. L'UNION VILLE ACCESSIBLE

1. L'Agenda d'Accessibilité Programmé : L'Ad'AP :

Son élaboration puis sa mise en œuvre ont nécessité des actions et un suivi constant depuis 2014 qui sont retracés dans l'historique ci-dessous :

a) Elaboration :

- Septembre 2014 : Création de la CCA
- Octobre 2014 : Installation de la CCA
- Novembre 2014 : Classements lieux attractifs

- Janvier 2015 : Appel d'offre Ad'AP (diagnostics – cahier des charges...)
- Mars 2015 : Planning d'intervention CITAE :
- Avril/Juin 2015 : Mission diagnostics (état lieux- préconisations, évaluations coûts, rapports diagnostics)
- Missions Ad'AP (définition stratégie, élaboration et validation du programme concerté des travaux)
- Mai 2015 : Pré-lancement Ad'AP (CITAE)
- Août 2015 : Formalisation de l'Ad'AP
- Septembre 2015 : - Délibération en Conseil Municipal
- Programmation des travaux et financements de l'Ad'AP
- Dépôt de l'Ad'AP

b) Mise en œuvre :

- Février / Avril 2016 : Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage confiée à CITAE pour l'accompagnement à la préparation du marché de Maîtrise d'Œuvre et à la définition des travaux en Régie
- Mai- Septembre 2016 : Elaboration du Dossier de Consultation en vue du choix d'un Maître d'œuvre pour la 1ère période triennale
- Octobre 2016 : Lancement de la consultation de Maîtrise d'Œuvre
- Décembre 2016 : Choix du Maître d'œuvre (Mme Jézabel MARTINEZ) pour les travaux 2016-2018
- Janvier à mai 2017 : Visite de l'ensemble des sites par le Maître d'œuvre et réalisation des diagnostics complémentaires. Choix du Bureau de contrôle technique (APAVE)
- Avril à Novembre 2017 : Réalisation des travaux du Groupe Scolaire Montizalguier (coût des travaux d'accessibilité : 108 834 €H)
- Juin à Septembre 2017 : Elaboration du Dossier de Consultation en vue du choix des entreprises pour les travaux 2016 et 2017 et lancement de la consultation
- Novembre / Décembre 2017 : Choix des entreprises de travaux
Démarrage des travaux 2016-2017 (voir planning en annexe)

Consultation en vue du choix des entreprises pour les travaux 2018 et lancement de la consultation.

c) **Actions prévues pour l'année 2018**

- Achèvement des travaux 2016-2017 et réalisation des travaux prévus pour 2018
- Consultation en vue du choix du Maître d'œuvre pour la seconde période triennale 2019-2021
- Visite de l'ensemble des sites par le Maître d'œuvre et analyse critique des diagnostics réalisés
- Visite avant travaux par les membres de la CCA
- Réalisation des travaux en Régie prévus en 2018
- Réalisation des travaux de la Maternelle Belbèze
- Elaboration du Dossier de Consultation en vue du choix des entreprises pour les travaux 2019
- Transmission à la Préfecture du bilan des actions réalisées sur la première moitié de l'Ad'AP

d) **Travaux en Régie :**

Ces travaux ont été réalisés par les équipes du Centre Technique Municipal de notre Commune tout au long de l'année 2017

e) **Synthèse triennale des TRAVAUX 2016 à 2018**

Consulter le document en **pièce jointe** au rapport annuel.

f) **Attestations d'achèvement des travaux :**

Les travaux sont encore en cours mais les attestations d'achèvement seront déposées aussitôt que ceux-ci seront terminés.

2. **Bilan à Mi-Mandat de l'activité de la CCA et des visites des ERP communaux :**

Celui-ci s'établit comme ci-après au travers des réunions de la CCA à proprement parler, des travaux des groupes de travail sur des thématiques précises et des visites des ERP communaux :

ANNEE 2014

- **CCA du 13 octobre 2014** : lancement de la CCA
- **CCA du 24 novembre 2014** : Classement des lieux attractifs

ANNEE 2015

- **CCA du 26 janvier 2015** : Calendrier-déplacements arc-en-ciel - Appel d'offre Ad'AP – PAVE - Recensement des logements adaptés.
- **CCA du 30 mars 2015** : Ad'AP (avancement de la démarche) -logements adaptés- places de stationnement – PAVE – ERP.
- **CCA du 11 mai 2015** : Réunion de lancement Ad'AP CITAE
- **CCA DU 15 JUIN 2015** : Réunion intermédiaire de mission CITAE et de concertation,
- **23 juillet 2015** : Réunion de travail des élus Etablissement du calendrier des travaux et chiffrage,
- **CCA du 31 août 2015** : ERP COMMUNAUX : présentation du projet d 'Ad'AP par CITAE,

- **Octobre 2015** « Visite avant travaux » LOGEMENT « Le Grand Angle »
- **CCA du 4 novembre 2015** : Calendrier- Sécurité-Visites ERP- Recensement des logements adaptés (retour bailleurs sociaux - banque de données logements accessibles - Rapport annuel CCA)

ANNEE 2016

- **Conseil Municipal du 27 janvier 2016** : Présentation du rapport de la CCA 2014/2015
- **CCA du 7 mars 2016** : Feuille de route 2016 –Visite accessibilité avant travaux de la salle des fêtes.
- **Mai 2016 Groupe de travail** Visite de logements : visite fin travaux « Le Grand Angle »
- **29 juin 2016 Groupe de travail** : Visite avant travaux :
 - Hôtel de ville et Salle des Fêtes
 - Locaux de la Police Municipale
- **13 juillet 2016 Groupe de travail** : Visite Avant travaux :
 - Groupes scolaires de Montizalguier et de Borde d'Olivier
 - Groupe scolaire Elémentaire de Belbèze les Toulouse et le Restaurant
- **CCA du 10 octobre 2016** : Site internet, Point sur Ad'AP, Point visite avant travaux ERP, parkings dédiés, informations générales sur la question de l'inclusion

ANNEE 2017

- **Février 2017 Groupe de travail** : Cahier de préconisations Accessibilité pour les Logements Sociaux
- **CCA 16 mars 2017** : Ad'AP récapitulatif 2016, Logements sociaux, bilan des 7èmes Rencontres Ville et Handicap, Création de groupes de travail spécifiques.
- 6 avril 2017 Groupe de travail visite avant travaux :
 - Hôtel de Ville
 - Salle des Fêtes
- 17 mai 2017 réunion de travail M.Chave/ Mécénat ALTRAN : Rencontre de co-construction avec le Mécénat de compétence ALTRAN (A.MASSOL) en appui signalétique déficience visuelle.
- 30 mai 2017 Réunion du groupe de travail signalétique : déficience visuelle, déficience intellectuelle C.Niéto / M.Chave
- 31 mai 2017 Réunion de travail M. Chave /Direction Générale : « Panneautique » Voirie / Espaces publics
- 9 juin 2017 Réunion de travail M.Chave/Altran (A.Massol) signalétique

- 29 juin 2017 Groupe Travail « Visite Avant travaux » :
 - Groupe scolaire Montizalguier maternelle
 - Groupe scolaire Borde d'olivier
- **CCA 5 juillet 2017** : « **SIGNALETIQUE** » Hôtel de ville et visite
- **Conseil Municipal Juillet 2017** : présentation Rapport annuel
- **1 juillet 2017 Groupe de Travail « Visite Avant travaux »** :
 - Groupe Maternelle Belbèze
- **26 septembre 2017 Groupe de Travail « Visite Avant travaux »** :
 - Maison des sports (cheminements extérieurs, gradins)
- **29 septembre 2017 Groupe de Travail « Visite Avant travaux »** :
 - Crèche des Lutins du Manoir
 - Crèche collective Arc en ciel
 - Crèche familiale des Hortensias
- **CCA 18 octobre 2017** : Point sur l'Ad'AP, retours sur les visites, 8èmes Rencontres Ville et handicap : Journée 25 novembre « Ensemble, jouons de nos différences »
- 23 octobre 2017 **Groupe de travail visite avant travaux** : Halte Répit
- 26 octobre 2017 **Groupe de travail visite logements** : ACANTYS « PYLA », remis à plus tard en raison d'un retard dans les travaux.
- 8 décembre 2017 : Groupe de Travail visite logements : Le CARRE, avenue des Pyrénées.

La totalité des ERP communaux ont été planifiés en 2017 et ont fait l'objet de visites avant travaux par la CCA :

VISITES CCA AVANT TRAVAUX et en voie achèvement TRAVAUX ERP COMMUNAUX - AD'AP 2016 ET 2017

ANNEE Ad'AP	ERP	1ère visite (Avant travaux)		Date prévision fin travaux :	2ème visite (Fin travaux)	
		projetée	effectuée le :		projetée	effectuée le :
2016	Belbèze école élémentaire		13-juil-16	Printemps 2018		
		Maitre d'œuvre	26-oct-17			
	Belbèze restauration scolaire	CCA	28-juin-17			
	Hôtel de ville	CCA	06-avr-16	Printemps		

		Maitre d'œuvre	26-oct-17	2018		
	Hôtel de ville signal. interne	CCA	juin-17	(début travaux en 2018)		
	Salle des fêtes	CCA Maitre d'œuvre	06-avr-16 26-oct-17	Printemps 2018		
	Groupe scolaire Borde d'Olivier.	CCA Maitre d'œuvre	13-juil-16 26-oct-17	Printemps 2018		
	Police municipale	CCA Maitre œuvre	29-juin-16 27-oct-17	Printemps 2018		
	Groupe scolaire Montizalguier	CCA Maitre d'œuvre	29-juin-16 27-oct-17	Toussaint 2017	19-sept-17	
2017	Crèches collective et familiale	CCA Maitre d'œuvre	29-sept-17 29-sept-17	Printemps 2018		
	La Maison des sports-centre sportif (les extérieurs)	CCA Maitre d'œuvre	26-sept-17 26-sept-17	Printemps 2018		
	Belbèze-école maternelle	CCA Maitre d'œuvre	01-juil-17 26-oct-17	sept-18		
	Halte-garderie La Farandole		reporté	Été 2019		
	Crèche Les Lutins du Manoir	CCA Maitre d'œuvre	29-sept-17 29-sept-17	Printemps 2018		
	La Halte répit	CCA Maitre d'œuvre	23-oct-17 sept-17			

3. Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) :

Il est prévu par l'article 45 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

La compétence concernant l'élaboration du PAVE a été transférée à Toulouse Métropole avec effet au 1^{er} janvier 2016.

Le PAVE 2017 de Toulouse Métropole a été approuvé par délibération du Conseil de Métropole en date du 15/12/2017.

Voir annexe en PJ

4. La signalétique :

a) Interne aux ERP :

De mai à juin 2017 un travail sur la signalétique interne a été engagé notamment par le biais d'une réflexion sur une signalétique modèle de l'Hôtel de Ville, qui servirait de base à l'installation d'une signalétique homogène au sein de l'ensemble des ERP.

Cette signalétique sera mise en œuvre au fur et à mesure, durant les créneaux de travaux déjà planifiés de l'Ad'AP, et ce, pour chacun des ERP communaux.

b) Signalétique voirie :

La mise en place d'un plan de jalonnement des équipements publics présents sur la commune, en lien avec les services de Toulouse Métropole permettra de régler cette question.

5. Les registres publics d'accessibilité des ERP communaux :

Ils sont obligatoires et doivent être accessibles au public depuis le 30 septembre dernier. Ils sont à disposition du public sur chaque ERP communal. La commune a mis en place ces registres fin novembre.

Sont déjà en possession de ces registres :

- L'Hôtel de Ville
- La Salle des Fêtes
- L'ensemble des groupes scolaires maternels et élémentaires
- La Police municipale
- La crèche les Lutins du Manoir.

Seront prochainement mis à disposition (début 2018) les registres concernant :

- Les crèches municipales
- La Halte-garderie
- Le stade Georges BEYNEY :
 - La Maison des Sports
 - Les tribunes de Football
 - La salle de réception C1
 - Le terrain de squash
 - L'aire couverte et tennis
 - Les C300 et DOJO
 - La salle de gym et de convivialité C2
- La piscine
- Le Manoir de la Belle Hôtesse
- L'Union par la Terre (poterie)

- La Grande Halle
- La bibliothèque
- Le Club des Aînés
- Le complexe associatif et de loisirs dont le cinéma.

6. Mise à jour de la liste des ERP accessibles :

La liste des E.R.P. publics et privés présents sur la commune et l'avancement de leur démarche de mise en accessibilité est présente sur le site internet de la Commune pour une consultation à disposition de tous.

7. Suivi et résolution des demandes de Personnes en situation de handicap au niveau de l'accessibilité :

La procédure est toujours la même. Toutes les demandes sont immédiatement répercutées à qui de droit par la direction générale et la réponse transmise dans les jours suivants avec visite du lieu posant problème afin de faire un état des lieux au plus juste.

Ces demandes sont relativement fréquentes et concernent notamment les places de parking dédiés et les questions diverses d'accessibilité physique.

D'autres demandes portent également sur des questions relatives aux aides possibles octroyées pour un handicap ou des procédures à suivre pour élaborer des demandes en Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

8. Logements Collectifs :

Le recensement des logements du parc de logements collectifs a pour but de quantifier et qualifier l'offre de logements accessibles dans la commune.

En effet, la conception et l'aménagement des logements collectifs construits à partir de 2007 doivent permettre à un habitant ou à un visiteur handicapé, avec la plus grande autonomie possible, de circuler, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements, de se repérer et de communiquer.

Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des autres publics ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

Un certain nombre de règles doivent donc être respectées, concernant en particulier les cheminements extérieurs, les parties communes, les ascenseurs, les stationnements ainsi que les logements eux-mêmes.

Il convient de souligner que la municipalité sollicite de manière systématique les promoteurs afin qu'ils installent des ascenseurs dans les bâtiments de logements collectifs même lorsque ce type d'équipement n'est pas réglementairement obligatoire (au-delà de 3 étages).

Au-delà de l'installation de l'ascenseur en elle-même, cette exigence emporte des conséquences sur la conception des logements eux-mêmes, les règles concernant les logements situés en rez-de-chaussée ou desservis par un ascenseur étant plus strictes.

La liste des logements collectifs, à caractère social ou non, respectant ces obligations réglementaires en matière d'accessibilité est consultable en Mairie (service de l'Urbanisme).

Réalisations en cours en 2017 :

→ Chantiers ayant débuté en 2016 – livraison 2017 :

- Nacarat – 29 logements – 79, Av. des Pyrénées : VISITE le 11 avril 2017
- Acantys – 47 logements – 7, chemin du Sablet VISITE reportée car avancement des travaux en retard.

- Plateforme de l'Immobilier – 12 logements – 87, Av. des Pyrénées ?
 - « LE CARRE » (CILEO habitat) : location notamment aux salariés des entreprises du secteur privé dans le cadre du 1% d'aide à l'accès au logement.
- **Chantiers prévus pour 2017 ont été reportés pour insuffisance dans l'avancement des travaux à partir de mars 2018. Il s'agit de :**
- Promomidi – 48 logements – 25, Av. de Toulouse
 - Nexity/ADN – 405 logements – La Violette Sud
 - Green City – 30 logements – 29, Route de Bessières
 - ADN La Violette
 - Logements – 2, rue de l'Epervier
 - Les Chalets – 7 logements – 2, rue du Col du Puymorens

9. Parkings dédiés :

Un recensement complet des places de stationnement dédiées aux Personnes à Mobilité Réduite a été effectué en 2016.

Les résultats font état de 128 places PMR disponibles sur la commune, que ce soit sur le domaine public ou en domaine privé.

Les demandes de création de places PMR font l'objet d'un examen conjoint par la municipalité, les services de Toulouse Métropole et la Commission Communale d'Accessibilité.

En 2017, aucune place de stationnement PMR n'a été créée. (Complément DSTU)

10. Commission de Sécurité des ERP :

Sous le contrôle du service départemental d'incendie et de sécurité (SDIS), sa mission reste la même et a été pleinement remplie en 2017 également.

11. Registre de recensement des personnes en difficulté :

Personnes âgées, personnes handicapées, personnes seules, personnes malades.

Un registre d'inscription facultative et confidentielle (destiné à la préfecture) est tenu par la mairie.

Il concerne la mise en œuvre du plan grand froid et du plan canicule.

Contact : CCAS de la Mairie de L'Union.

II. INSCRIPTION DE LA PERSONNE

FRAGILISEE DANS UNE VILLE

INCLUSIVE

« Une société inclusive n'est pas un club dont certains membres, privilégiés, pourraient capter l'héritage social à leur profit pour en jouir de façon exclusive. Une société inclusive, c'est une société sans privilèges, exclusivités et exclusions. Chacun d'entre nous est héritier de ce que la société a de meilleur et de plus noble. Chacun a un droit égal à bénéficier de l'ensemble des biens sociaux, qu'il s'agisse de l'école et autres lieux de savoir, des transports, des espaces culturels, etc. Nul ne peut avoir l'exclusivité du patrimoine humain et social, légué par tous nos devanciers et consolidé par nos contemporains : il doit être accessible à tous. »

(Charles Gardou)

Professeur des Universités- Anthropologue

Directeur de l'Institut des Sciences et Pratiques d'Education et de Formation

(I.S.P.E.F.) à l'Université Lumière-Lyon 2.

1. Actions de sensibilisation au handicap et aux difficultés générées par l'avancée en âge réalisées en 2016 :

Les 8ièmes « Rencontres VILLE et HANDICAP Toulouse et Métropole » :

Ces RENCONTRES ont eu pour objectif de sensibiliser le public au handicap. Cette année notre Commune, outre le Journée du 25 novembre, a participé avec la Ville de Toulouse à l'Ouverture de ces Rencontres avec 6 autres communes de la Métropole par le biais d'une interview filmée des 7 Maires dont Marc PÉRÉ, Maire de notre territoire, ce qui a permis à chacun de présenter sa commune dans le cadre de cet objectif.

Au niveau de l'UNION :

La commune a participé aux 8ièmes RENCONTRES VILLE ET HANDICAP de TOULOUSE ET LA METROPOLE, par l'organisation d'une journée ouverte à tous publics, intitulée « JOUONS ENSEMBLE DE NOS DIFFERENCES ». Les animations se sont déroulées dans la plus grande mixité et diversité. Les associations unionaises ont été le grand support de cette manifestation et nous les en remercions.

2. Aide à l'inclusion scolaire et périscolaire :

→ **Accueil des enfants en situation de handicap en Ecoles Maternelles et Élémentaires**

Secteur	Montizalguier	Nombre enfants	Belbèze	Nombre enfants notifiés	Borde d'Olivier	Nombre d'enfants notifiés
Petite enfance	AESH : 3	3	AESH : 1 en attente	1 notifiat°	AESH : Néant	néant
Elémentaire	AESH : 3	3	AESH : 5	6	AESH : 4	5
ALAE	AVL : 0	Données CAF :	9 enfants notifiés			

Les AVS (Auxiliaires de vie sociale) en contrat aidé vont progressivement après obtention d'un CDI bénéficier d'un diplôme d'accompagnement éducatif et social. Dans les prochaines années ces contrats aidés seront progressivement transformés en emplois AESH.

A savoir que les AESH (Accompagnement aux élèves en situation de handicap) et les AVS ont la même fonction, seuls leurs statuts diffèrent.

Les A.E.S.H. sont des accompagnants d'élèves en situation de handicap sur le temps scolaire, pouvant bénéficier d'un contrat à durée déterminée renouvelable dans la limite des 6 ans.

Les AVL (Accompagnants à la Vie Loisirs), quant à eux, accompagnent les enfants et adolescents en intégration périscolaire et donc en milieu ordinaire. Il s'agit d'animateurs vacataires sensibilisés au handicap passant contrat notamment avec la ville de Toulouse.



→ ALAE / ALSH :

• Formation des personnels ALAE / ALSH :

Deux des personnels de ces structures ont participé à la formation qui s'est déroulée à l'Espace des Diversités présentées par l'Association des « Petites Parenthèses » le 23 novembre afin de favoriser l'accueil de l'enfant en situation de handicap sur les temps périscolaires.

• Cette année il faut saluer tout particulièrement l'investissement des ALAE et des ALSH dans le mouvement de sensibilisation au handicap.

Une journée de sensibilisation à la vulnérabilité a été organisée du 4 au 8 décembre 2017 par l'ALAE Borde d'olivier. Au travers de nombre activités réparties en ateliers et permettant d'aborder les difficultés de mise en situation de handicaps divers. Ces ateliers ont eu pour objectif d'élaborer une réflexion des enfants au sujet de la différence de tous et de chacun. Ces travaux pédagogiques menés de manière ludique ont connu un vif engouement de la part des enfants et nous ne pouvons que nous féliciter de cette dynamique qui donne un souffle nouveau sur les perspectives à venir sur une véritable inclusion des personnes fragilisées, au travers des enfants.

3. La MJC :

Accueille une fois par mois comme depuis 2 ans de jeunes autistes dans le cadre d'activités menées par l'Association de l'Esperluette en leur mettant une salle à disposition pour leurs diverses activités.

4. La Piscine :

- a) La Convention portant sur 2 créneaux hebdomadaires de piscines en mixité scolaire établie pour 2016 a été reconduite en 2017. Ce qui permet à des jeunes adolescents autistes de la Structure rue Bérat (AGAPEI – IME), de pratiquer une activité sportive en mixité dans le même temps que les enfants scolarisés à L'Union.
- b) La mise à disposition pour la structure médico-sociale AGAPEI (IME Castanet) a été renouvelée afin que la petite enfance vulnérable puisse pratiquer des activités sportives adaptées.

5. Maison Des Sports :

Mise à disposition d'une salle de la maison des sports à titre de prêt gracieux à l'ARSEEA : Enfant mal entendant accueilli sur l'école Montizalguier et orthophoniste.

6. Bibliothèque municipale :

Développement du secteur livres tenant compte des fragilités diverses : livres en gros caractères, ouverture au FALC (Facile à Lire et à Comprendre) avec une commande de livres enfants en FALC,

7. Le Tir à L'Arc :

L'association continue à accueillir des personnes en situation de handicap physique ainsi que deux jeunes autistes.

Par ailleurs, comme chaque année, la Mairie de l'Union met gracieusement la Grande Halle à disposition des associations de tir à l'arc pour les compétitions régionales.

8. Rencontres VOLLEY ASSIS :

En toute mixité, avec une équipe Unionaise qui a joué le jeu du VOLLEY ASSIS le 16 septembre dernier en recevant « Barcelona Barça » équipe Handi volley de Barcelone

9. Cinéma « Le LUMIERE » :

Les créneaux inclusifs dans les temps scolaires et donc en mixité, à des adolescents relevant de l'AGAPEI (IME Val Fleuri-Bérât) ont été reconduits cette année encore par le Cinéma Le Lumière.

10. Le Manoir de la Belle Hôtesse :

Cette année plusieurs personnes en situation de handicap se sont intéressées aux rencontres conviviales dans le cadre de « Plus jamais seul »⁽¹⁾ au Manoir de la Belle Hôtesse. Des spectacles et activités diverses sont proposées autour d'un goûter.

Certains optent pour la visite d'un bénévole à domicile afin de ponctuer un moment de leur journée dans une rencontre amicale.

(1) Objet de l'opération Plus Jamais Seul : Rompre l'isolement des personnes âgées et fragilisées en leur rendant visite

11. Association FAUVAL DANSE :

L'association Fauval Danse a pour objectif le développement de la danse sous toutes ses formes et pour tout public, y compris les personnes en situation de handicap par le biais de Cours collectifs et particuliers.

12. L'ensemble des ASSOCIATIONS signataires de la Charte Ville et Handicap :

Sont pleinement engagées dans l'inclusion des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Nous saluons cet esprit d'ouverture dans sa continuité et remercions vivement l'ensemble du tissu associatif de l'UNION qui représente une réelle force vive de la commune.

13. La Communication :

a) Le Site internet :

Les informations HANDICAP sont tenues à jour, dès remises au Service.

Une réflexion concernant l'adaptation du site aux personnes malvoyantes (ou non voyantes) a été entreprise en octobre dernier par la direction communication.

Le site internet a été rénové selon un habillage graphique répondant aux normes du Responsive Web Design (RWD).

La navigation et la lecture sur le site sont optimisées pour la consultation tant depuis les supports mobiles que depuis les PC.

La navigation, par boutons ou menus simplifiés, permet désormais de se repérer et d'accéder plus aisément directement aux informations recherchées.

Le secteur « personnes en situation de handicap » sur le site (au niveau de l'Action Sociale) se présente donc actuellement de la manière suivante :



Actualités



Rappel de la loi 2005



Charte Ville de l'Union/Handicap



Obligation d'accessibilité des ERP



Maintien et aide à domicile



Avancée en âge



Logement



Registre Public d'Accessibilité (RPA)



Aide aux déplacements



Scolarité



Emploi



Loisirs, culture



Liens utiles CAF



Les partenaires associatifs



Sport adapté



La MDPH



Divers



Commission Communale d'Accessibilité



Logements accessibles



Personnes malvoyantes et malentendantes



FALC

